

ANNEXE AU RAPPORT D'ACTIVITE 2020

TABLEAU DE BORD OPERATIONNEL

PROJET D'ETABLISSEMENT – PROGRAMME D'ACTION DU GRAND SITE DE FRANCE

Légende :

-  Action engagée conformément au calendrier prévisionnel
-  Action engagée mais en retard sur le calendrier prévisionnel
-  Action non engagée
-  Action devant être engagée ultérieurement
-  Action abandonnée
-  Action finalisée, objectif atteint

Projet d'établissement	Calendrier prévisionnel	Etat de réalisation		
		2020	2021	2022
1 – PORTER L'OPERATION GRAND SITE				
1.1 - Consolider la gouvernance de l'Opération Grand Site				
Inscrire le nouveau périmètre dans les statuts du Pôle et mettre en place les instances nécessaires à la nouvelle gouvernance	2 nd sem. 2018	✓		
Assurer avec l'ensemble des partenaires la consolidation budgétaire de l'opération Grand Site	2 nd sem. 2018			
Mettre en place une comptabilité analytique dans le cadre d'un budget unique	2 nd sem. 2018			
Elaborer une convention pour le pilotage du Grand Site	2 nd sem. 2018	X		
Elaborer et adopter un règlement intérieur en conformité avec les nouveaux statuts de l'établissement	1 ^{er} sem. 2019			
Animer les instances de gouvernance	2018-2021			
1.2 - Renforcer la place de l'Opération Grand Site au sein du Pôle				
Intégrer à court terme le Grand Site dans les grandes actions structurantes du Pôle : expositions, programmation, site internet	2018-2021			
Intégrer à long terme le Grand Site dans la scénographie permanente liée au réaménagement du bâtiment et dans la refonte du site Internet	2021			
1.3 - Valoriser le territoire et diffuser l'esprit des lieux				
Poursuivre les actions engagées et mises en œuvre par le Pôle : guichet unique, centre de ressources patrimoniales, ...	2018-2021			
Accompagner les actions conduites par les collectivités et organismes agissant à titre de maîtres d'ouvrage : démarche signalétique, dégagement des falaises, volet agricole ...	2018-2021			
Être force de proposition et maître d'ouvrage pour la réalisation des projets structurants figurant dans le programme d'actions de l'Opération Grand Site en les priorisant au regard des propositions du Conseil des Collectivités Locales	2018-2021			
Communiquer sur l'opération Grand Site auprès des différents publics, suivant des modalités adaptées (grand public, institutions, habitants, élus, ...)	2018-2021			
Définir une approche mettant en perspective les périmètres et problématiques du Grand Site et du bien UNESCO	2018-2021			
1.4 - Porter le dossier vers l'obtention du label Grand Site de France				
Dépôt du dossier de candidature en vue de l'obtention du label	2 nd sem. 2019	✓		

2 - SENSIBILISER ET DONNER ENVIE

2.1 – Constituer un Centre d'interprétation de la préhistoire et de ses territoires

Mise en place d'une programmation culturelle transversale constituant un espace d'expérimentation et de préfiguration	2018 - 2021			
Réaménagement global du bâtiment d'accueil et restructuration de la scénographie	2021			
Refonte du site internet	2021			

2.2 – Qualifier l'offre touristique en matière de préhistoire et renvoyer vers les acteurs du territoire

Prescription et accompagnement du label Qualité Tourisme	2018 - 2021			
Articuler les missions de formation avec la certification pour une montée en qualité des acteurs concernés en vue d'une labellisation de 10 sites	2018 - 2021			
Mise en réseau à l'échelle régionale des sites de préhistoire accueillant du public, création d'espaces d'échanges d'expériences et de formation mutuelle, montée en qualité du discours sur l'ensemble des sites.	2018 - 2021			
Constitution à l'échelle de la vallée de la Vézère d'un réseau des sites de préhistoire	2019 - 2021			
Engagement d'une démarche de rapprochement avec le Musée National de Préhistoire	2nd sem. 2018			
Engagement d'une démarche de rapprochement avec les professionnels du tourisme : OT Lascaux Dordogne Vallée Vézère, CDT24, autres CDT, CRT NA, ...	2nd sem. 2018			

2.3 – Faire vivre le centre et faire rayonner ses actions et productions

Développer une programmation cohérente autour d'une thématique annuelle et instaurer des rendez-vous réguliers à travers des partenariats professionnels reconnus	2018 - 2021			
Participer à des rendez-vous annuels dans le cadre de partenariats : journées européennes du patrimoine, journées nationales de l'archéologie, fête de la science, semaine du développement durable, fête du livre de jeunesse « partir en livre » incluant la nuit de la lecture, mois du film documentaire	2018 - 2021			
Poursuivre la structuration d'une offre de location d'espaces, accompagnée de prestations de service. Destinée aux professionnels (entreprises), cette offre pourra être adaptée aux associations afin de favoriser leur action dans le cadre d'une aide au développement territorial	2018 - 2021			

2.4 – Mettre à disposition du public ressources et connaissances

Mette en itinérance divers outils de médiation – expositions produites ou coproduites par le Pôle – et outils pédagogiques afin de créer à terme une offre globale cohérente. Cette action est à conduire dans le cadre de partenariats avec l'Education Nationale, le réseau Canopé	2018 - 2021			
Mettre à disposition du public, via Internet, des ressources documentaires et pédagogiques, appuyées sur la modernisation du catalogue collectif : photothèque du Pôle, fiches thématiques (par exemple : sur le Néolithique). Amélioration de la visibilité du Pôle sur les réseaux sociaux et les sites participatifs.	2018 - 2021			

3 - ANIMER

3.1 – Mettre en place une gestion concertée de la complémentarité

Renforcer les collaborations avec les partenaires proches pour mettre en place une gestion concertées de la complémentarité et la réalisation de projets communs (Musée National de la Préhistoire, Lascaux CIAP, Office de Tourisme, autres sites de la Vallée de la Vézère).

2018



Mettre en place une réflexion active avec le Musée National de la Préhistoire afin de dresser un état des lieux des complémentarités et d'engager un réel protocole de collaboration

2018



3.2 – Mettre en place des groupes de réflexion pour accompagner le déploiement du projet

Mise en place de groupes thématiques sur les axes stratégiques du projet d'établissement, associant l'équipe du Pôle, des représentants des partenaires institutionnels du Pôle, des professionnels publics ou privés, des élus et représentants des territoires de la région

2nd sem. 2018



3.3 – Mettre en place et développer un réseau de partenaires interdisciplinaires, interinstitutionnels et internationaux

Se positionner comme référent et animateur sur les thématiques du Pôle à l'échelle de la vallée de la Vézère, en particulier concernant le Grand Site et le bien UNESCO. Jouer également un rôle actif en tant que participant, dans le réseau des Grands Sites de France en Nouvelle Aquitaine

2018 - 2021



Être force de proposition pour conduire une réflexion collective avec l'ensemble des personnes et institutions concernées, sur la mise en valeur des sites constituant le bien « sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère » et des paysages qui leur sont associés

2018 - 2021



Mettre en place et formaliser via des conventions, des partenariats avec des organismes et institutions relevant de divers statuts, en renforçant particulièrement les liens avec les milieux de la recherche (universités, CNRS) et du terrain (INRAP, opérateurs, ...) afin de mettre en perspective les avancées de la connaissance et leurs déclinaisons professionnelles.

2018 - 2021



4 – FAIRE DIALOGUER				
4.1 – Faire dialoguer la médiation scientifique et culturelle avec la création artistique				
Développer le dialogue entre médiation scientifique et création artistique dans le cadre d'un programme annuel cohérent, instaurant des rendez-vous réguliers.	2018 - 2021			
S'inscrire dans des programmes favorisant la création en veillant à accueillir régulièrement des artistes en résidence avec des workshops dans le champ des arts visuels	2018 - 2021			
Placer ce dialogue dans un large éventail d'actions relevant de l'Education Artistique et Culturelle, dont une partie admet des prolongements dans le domaine du numérique (Patrimium).	2018 - 2021			
Conventionnement entre les différents partenaires (Education Nationale, Agence Culturelle Dordogne Périgord, Lascaux CIAP, Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux).	2018			
4.2 - Assurer le rayonnement des actions conduites par le Pôle				
Mutualiser les outils de connaissance et les ressources autour des thématiques du Pôle : réorganisation du menu général et création d'une page d'accueil affichant la dimension territoriale de la thématique du Pôle, en privilégiant l'accès cartographique aux informations événementielles et patrimoniales	2018 - 2021			
Faire rayonner les actions du Pôle via des productions dédiées (web-TV, Focus préhistoire, PREAC en ligne, ...) alimentant le site Internet, mais également en mettant en place des événements hors les murs, notamment sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine	2018 - 2021			
Moderniser l'accès aux ressources documentaires conçues comme un élément transversal du site et de ses contenus	2018 - 2021			
Mise en place d'un espace consacré à l'ensemble des actions relevant du dialogue médiation / création	2018 - 2021			
Prise en compte de l'Opération Grand Site dans la restructuration du site internet du Pôle suivant un double mouvement : intégrer les thématiques du Grand Site à la thématique générale du Pôle à et ses contenus et créer des espaces bien identifiés permettant l'accès aux informations spécifiques pour les habitants et partenaires du Grand Site.	2018 - 2021			
Restructurer intégralement le site internet en portail pour aborder l'ensemble de la nouvelle thématique du Pôle.	2021			

5 – EDUQUER ET FORMER

5.1 – Produire des contenus pour transmettre des connaissances

Revisiter les contenus numériques du Pôle pour créer de nouveaux outils multimédias déclinant diverses thématiques et adaptés à différents publics.	2018 - 2021			
Reprise de la valorisation de la série « Les Témoins de la Préhistoire »	2019			
Poursuite de la production de contenus documentaires et de médiation : réalisation de captations des événements du Pôle, de captations explorant et exposant l'ensemble de la thématique du Pôle à travers une diversité représentative d'acteur de la préhistoire et du territoire (chercheurs professionnels et amateurs, habitants, élus, ...)	2018 - 2021			
Apporter une attention particulière à la communication d'ensemble auprès du public mais également des partenaires, des élus, des habitants du territoire ...	2018 - 2021			

5.2 – Développer des approches éducatives innovantes

Développer et adapter les dispositifs pédagogiques en lien étroit avec les programmes de l'Education nationale : exploration des multiples thématiques liées à l'étude du Néolithique intégrée à l'enseignement d'histoire de la classe de sixième	2018 - 2021			
Confirmer la production d'outils pédagogiques à destination de tous les publics dans le cadre du parcours de l'école au lycée puis à l'âge adulte, en particulier pour l'Education Artistique et Culturelle : scolaires des premier et second degrés, publics empêchés, grand public	2018 - 2021			
Produire des outils pédagogiques reposant sur des contenus scientifiques à jour déclinés sur divers supports numériques ou faisant l'objet d'équipements itinérants (mobi-fouilles par exemple).	2018 - 2021			

5.3 – Mettre en place un ensemble structuré de ressources de formation

Mettre en place les transferts de compétences qui accompagnent le déploiement des nouveaux concepts et outils de médiation	2018 - 2021			
Flécher le pôle comme expert et producteur de ressources de formation pour les enseignants (formation initiale et continue), médiateurs, éducateurs et encadrants des publics empêchés, élus et personnels des communautés de communes, dans le but de créer à terme une large offre de formation en médiation / pédagogie sur la thématique du Pôle.	2019 - 2021			
Mettre en ligne des modules de formation accessibles à tous les publics, suivant le modèle de cours en ligne ouvert et massif (CLOM ou MOOC massive open online course en anglais)	2019			

Programme d'action du Grand Site	Calendrier prévisionnel	Etat de réalisation		
		2020	2021	2022
1 – RESTAURER VALORISER ET PARTAGER LES PAYSAGES SINGULIERS DE LA VALLEE DE LA VEZERE				
1.1 - Restaurer les points de vue sur les paysages emblématiques				
1.1.1 - Mise en valeur paysagère des falaises emblématiques : programmation triennale et mise en place d'une stratégie d'intervention	2020-2026	●		
1.1.2 - Mise en valeur paysagère de la rivière à travers notamment le schéma et la gestion des berges	2020 - 2023	●		
1.2 – Favoriser la découverte de l'esprit des lieux et conserver les valeurs intrinsèques des paysages remarquables				
1.2.1 – Coordination des démarches patrimoniales majeures du territoire : le Grand Site et le Bien UNESCO	2020 - 2026	●		
1.2.2 – Réalisation d'un schéma d'interprétation et de découverte de la vallée (lien entre les belvédères, percées visuelles sur la rivière, chemin d'interprétation, valorisation des falaises)	2020 - 2023	●		
1.2.3 – Mise en place d'animations, d'ateliers et de médiation sur le patrimoine du Grand Site	2020 - 2026	●		
1.3 - Connaître et préserver les milieux naturels et les espèces remarquables				
1.3.1 – Suivi scientifique et inventaire de milieux et d'espèces emblématiques	2020 - 2026	●		
1.3.2 – Mise en place d'une gestion adaptée au travers des DOCOB Natura 2000, ENS, contrats avec le CEN, Réserve Biologique de Campagne	2020 -2026	●		
2 – PRESERVER ET QUALIFIER L'ARCHITECTURE, L'URBANISME ET LE PATRIMOINE BATI				
2.1 - Qualifier et accompagner les projets d'aujourd'hui et de demain				
2.2.1 – Accompagner les porteurs de projet par la poursuite du guichet unique	2020 -2026	●		
2.2.2 – Développement du centre de ressources patrimonial, architectural, urbanismes et paysager du PIP (matériauthèque virtuelle, boîte à outils, documentation, ...)	2023 - 2026	●		
2.2.3 – Poursuite de l'inventaire du patrimoine bâti et valorisation des connaissances	2020 - 2026	●		

3 – MAINTENIR CONFORTER ET DEVELOPPER LA DIVERSITE AGRICOLE ET SYLVICOLE POUR DES PAYSAGES OUVERTS ET SINGULIERS

3.1 – Conforter et valoriser l'activité agricole

3.1.1 – Sensibilisation et communication sur l'activité agricole à destination des visiteurs et des habitants

2023 -2026



3.1.2 - Mise en place d'un groupe d'échanges internes au monde agricole

2020 - 2026



3.1.3 – Accompagnement de la commercialisation et de l'approvisionnement en circuit court via notamment les plateformes départementales

2020 - 2026



3.2 – Maintenir, accompagner et soutenir l'agriculture en Vallée Vézère

3.2.1 - Mise en place d'un dispositif d'accompagnement à l'agroécologie sur le territoire du Grand Site dans le cadre des fonds européens 2020 – 2026

2020 - 2026



3.2.2 - Consolidation et poursuite d'une dynamique agricole pour l'installation

2020 - 2026



3.2.3 - Poursuite du développement de l'activité pastorale en vallée de la Vézère

2020 - 2026



3.2.4 - Mise en place d'une animation agricole sur le territoire

2023 -2026



3.3 - Développer et valoriser la ressource bois

3.3.1 - Lancement d'un plan de préservation et de pérennisation de l'activité de feuillardier

2020 - 2026



3.3.2 - Mise en place d'une étude des potentiels et des débouchés de la ressource bois du territoire

2023 -2026



3.3.3 – Développement de l'exemplarité des collectivités dans l'utilisation de la ressources bois locale

2023 -2026



3.3.4 – Poursuite et pérennisation de l'animation forestière sur le territoire

2020 - 2026



3.4 – Accompagner les activités dans la transition énergétique et écologique

3.4.1 – Sensibilisation et accompagnement des professionnels face au changement climatique (ressource en eau, adaptation des essences, nouvelles techniques culturales)

2023 - 2026



4 – FAVORISER ET DEVELOPPER UN TOURISME BASE SUR LA DECOUVERTE SENSIBLE DU SITE ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

4.1 – Concilier la fréquentation du site et la préservation des qualités paysagères et environnementales

4.1.1 – Mise en place d'une stratégie d'accueil et de gestion à l'échelle de la vallée pour les sites et les visiteurs	2020 - 2026			
4.1.2 – Installation d'une signalétique cohérente et amélioration du guidage du visiteur sur le territoire	2020 - 2026			
4.1.3 – Connaissance de la fréquentation et réflexion sur la diffusion des flux de visiteurs sur l'ensemble du territoire et tout au long de l'année	2020 - 2026			

4.2 - Développer l'intermodalité et le tourisme sans voiture

4.2.1 – Développement et valorisation des modes de déplacement doux (vélo route voie verte, circuits pédestres et cyclo ...)	2020 - 2026			
4.2.2 – Développement de l'intermodalité et des déplacements alternatifs à la voiture individuelle à l'échelle du territoire (notamment depuis les gares).	2020 - 2026			

4.3 – Impliquer les professionnels et les habitants dans un tourisme durable

4.3.1 – Accompagnement des professionnels du tourisme vers une gestion durable de leurs structures (charte environnementale, gestion des déchets, ENR)	2020 - 2026			
4.3.2 – Développement de l'accessibilité à tous de l'offre touristique	2023 - 2026			
4.3.3 – Faire des professionnels du tourisme et des habitants des ambassadeurs du territoire	2020 - 2026			

4.4 – Découvrir le Grand Site et partager l'esprit des lieux

4.4.1 – Valorisation du territoire et de l'esprit des lieux par les institutions touristiques (PIP, Offices de Tourisme, CDT, CRT, ...)	2020 - 2026			
4.4.2 - Organisation d'un évènement spécifique au patrimoine de la vallée	2020 - 2026			
4.4.3 – Mise en place d'animations, d'ateliers et de médiation sur le patrimoine du Grand Site à destination des visiteurs	2020 - 2026			

5 – CONCILIER LA QUALITE DES PAYSAGES, LES RESSOURCES DU TERRITOIRE ET L'APPROPRIATION DES HABITANTS POUR UNE TRANSITION ENERGETIQUE DURABLE

5.1 – Accompagner les actions en faveur de la transition énergétique en les intégrant dans le paysage

5.1.1 – Sensibilisation des acteurs du territoire par la collecte de retours d'expériences et de voyages d'études	2020 - 2026			
5.1.2 – Accompagnement pour la prise en compte du paysage dans les situations identifiées dans les PCAET en cours sur le territoire	2020 – 2023			
5.1.3 – Définition d'un cadastre solaire partagé et intégrant les perspectives paysagères	2020 - 2023			

5.2 – Favoriser la production et la consommation d'énergies renouvelables locales

5.2.1 – Accompagnement des projets de production d'ENR coopératif et citoyen intégré au paysage	2020 - 2026			
---	-------------	---	--	--

5.3 – Inciter la réduction de la consommation d'énergie

5.3.1 – Promotion de la sobriété énergétique	2023 -2026			
5.3.2 – Sensibilisation pédagogique et participative sur les consommations et les choix énergétiques	2023 - 2026			

6 – RENFORCER LE PARTAGE ET LA TRANSMISSION DU PROJET DE TERRITOIRE GRAND SITE DE FRANCE

6.1 – Fédérer élus, techniciens et partenaires autour du projet de territoire

6.1.1 – Consolidation des instances de gouvernance	2020 - 2026			
6.1.2 – Diffusion de la culture commune et des enjeux du Grand Site auprès des structures maîtres d'ouvrage et partenaires	2020 - 2026			

6.2 – Communiquer auprès des acteurs, partenaires, élus et grand public impliqués dans la démarche

6.2.1 – Développement d'outils de communication	2020 - 2026			
6.2.2 - Organisation d'évènements et journées thématiques pour sensibiliser, former et fédérer	2020 - 2026			

6.3 – Renforcer le positionnement du Pôle d'Interprétation de la Préhistoire comme catalyseur de la démarche Grand Site

6.3.1 – Renouvellement de la scénographie du centre d'accueil de l'EPCC-PIP intégrant la dimension paysagère et patrimoniale du Grand Site	2023 -2026			
6.3.2 - Mise en place d'un programme de médiation constitué d'ateliers et d'actions participatives à destination des habitants et des visiteurs	2020 - 2026			
6.3.3 – Mise en place d'un programme éducatif sur le patrimoine bâti, naturel et paysager du Grand Site à destination des scolaires et des professeurs	2020 - 2026			
6.3.4 - Mise en place d'un observatoire photographique des paysages	2020 - 2026			